



ADIL / AGENCE
DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION
SUR LE LOGEMENT



Recherche-action (volet 1)
« Personnes âgées et cadre de vie »
Mardi 28/03/2013

Du vieillissement à la vieillesse, comment accompagner cette période de la vie ?

Muriel Boulmier, directrice générale du groupe Ciliopée et auteure de deux rapports au gouvernement

*« Bien vieillir à domicile, enjeux d'habitats et de territoires » (2012)
« L'adaptation de l'habitat au défi démographique : un chantier d'avenir » (2009)*

Entre le 18^e et le 21^e siècle, nous sommes passés d'un ancien régime démographique caractérisé par une fécondité élevée et une espérance de vie faible à un nouveau régime démographique à fécondité faible et espérance de vie longue. Le résultat : une pyramide des âges à front renversé.

La vieillesse, une révolution silencieuse

Nous vivons donc une transition démographique, période pendant laquelle la mortalité recule en même temps que la natalité décroît. La transition démographique a des effets contrastés, mais, hormis en Allemagne, au Japon et dans quelques pays de l'Europe de l'Est, elle a pour conséquence une augmentation de la population âgée.

C'est ce que j'ai nommé la révolution silencieuse, phénomène marqueur du 21^e siècle qui affecte tous les continents, y compris l'Afrique qui n'est pas sociologiquement préparée au vieillissement de sa population, ni organisée pour y répondre.

Les cas les plus marquants demeurent ceux de l'Europe, continent le plus âgé, et de la Chine qui se dépêche d'être riche avant d'être vieille et paye un lourd tribut à la politique de l'enfant unique qu'elle envisage d'abandonner.

Vieillesse, vieillesse et dépendance... tous synonymes ?

Vieillesse, vieillesse et dépendance sont devenus synonymes par nos abus de langage et glissant de l'un à l'autre, nous ne retenons que le dernier. Ainsi s'est créé un univers de malentendus. Lors de mes deux missions ministérielles⁽¹⁾, j'ai auditionné presque 200 personnes de tous horizons. Autant dire qu'in fine, il ne reste pas de place pour les idées reçues.

Je suis allée d'étonnement en interrogation. Un étonnement joyeux : 87,4 ans d'espérance de vie, l'âge de la table de viagers porté à 120 ans et cette interrogation : pourquoi ne pas avoir anticipé les conséquences de cette science prédictible et fiable (sauf catastrophe) qu'est la statistique et qui analyse cette tendance depuis plus de 20 ans ?

Or, ça y est, nous y sommes : en Europe, les plus de 65 ans sont désormais légèrement plus nombreux que les moins de 15 ans. Cette tendance a déjà un impact, dans certains pays du Nord et de l'Est, sur la population active depuis 2012. Les pays qui ont réagi le plus vite aux impératifs du vieillissement sont l'Allemagne et le Japon mais ils ont raté leurs politiques de natalité.

Donc, le vieillissement va façonner les territoires et influencer la compétitivité des Etats.

Nous avons du mal avec cette catégorie inclassable que sont les personnes vieillissantes. D'ailleurs nous ne les nommons pas, symptôme de notre acceptation balbutiante de l'évolution de l'âge.

Les personnes âgées véhiculent une image coincée entre les reportages sur les voyages de groupes de retraités, la maltraitance des maisons de retraite ou leur installation dans les paradis exotiques, considérées alors comme nanties et victimes du culte du jeunisme. On dirait qu'il n'existe qu'une seule alternative : on est vieux ou on ne l'est pas !

A quel âge est-on vieux ?

Alors que la vieillesse commence à 20 ans pour un mannequin de mode, à 25 ans pour un sportif et à 45 ans pour un senior dans l'entreprise, nous passons donc la moitié de notre vie à être vieux.

Sauf qu'il y a une vie avant la vieillesse.

Entre la retraite (encore moins de 60 ans en moyenne en France) et le grand âge, passent plus de 27 années. Ce temps long du vieillissement en bonne santé, repousse l'âge de la vieillesse et, par là, bouleverse les modes de vie individuels alors que la conscience collective et les politiques publiques demeurent figées sur les passeports de l'âge.

L'illustration en est le dégat de la carte Vermeil : véritable succès de communication, elle a figé retraite, réduction et vieillesse dans un périmètre rétréci qui a étiré à l'envi cette période d'après-guerre où l'espérance de vie et l'âge de la retraite se tutoyaient autour de 65 ans.

Notre observation du quotidien, nos proximités familiales et relationnelles nous donnent à voir des situations très différentes de cette nouvelle génération intermédiaire des plus de 60 ans : les 60/75 ans actifs et autonomes, 75/85 encore autonomes avec les inconvénients de l'âge - je marche moins bien, je vois moins bien, j'entends moins bien - et 85 ans et plus, statistiquement l'âge de la vieillesse et l'aléa de la dépendance.

Cependant pour être éprouvante émotionnellement et lourde économiquement, la dépendance frappe une part faible de la classe d'âge et concerne les 3 dernières années de la vie. Difficile à gérer pour tous les acteurs, elle fait converger tous les projecteurs au détriment de l'accompagnement de toute une classe d'âge qui augmente considérablement.

Cette perception a fait des politiques de l'habitat et du logement, les angles morts des politiques publiques de l'âge. Balayons à grands traits les éléments de réflexion les plus courants et qui font débat.

Idées reçues : vraies ou fausses ?

Les seniors sont des nantis, ils bénéficient de revenus garantis : vrai et faux à la fois.

Vrai pour ceux qui bénéficient de la pension de base et de la retraite complémentaire et qui ont donc eu une carrière pleine. Faux pour ceux qui arrivent à la retraite qui ont connu la discontinuité de l'emploi et dont une partie de revenu est la retraite de base. Faux pour les femmes dont les carrières sont plus courtes, moins bien rémunérées, et dont les ressources sont faibles après l'activité. Elles sont, nous le savons, le nouveau visage de la pauvreté pour les années à venir, accentué par l'augmentation des divorces des plus de 60 ans. Elles représentent 60% des bénéficiaires du minimum vieillesse (795 €/mois) et 80% pour les plus de 75 ans. Le revenu moyen des plus de 60 ans est 915 €. La retraite pleine moyenne pour un homme est 1 300 € et 961 € pour une femme.

Alors c'est vrai, plus des trois quarts des plus de 60 ans sont propriétaires de leur logement mais propriétaire ne signifie pas riche.

Cette situation a des répercussions multiples. D'une part, leurs ressources ne leur permettent pas d'aménager et d'adapter le logement, même si le coût est contenu. La deuxième met en lumière le rôle de cette nouvelle génération « sandwich » qui,

à 65 ou 70 ans, doit faire face financièrement aux besoins de ses parents très âgés, et contribuer à pallier les aléas de la vie de ses enfants. La troisième montre la double difficulté de « déménager pour aller où et à quel prix ? ». Quitter son logement parce qu'il est trop grand ne conduit pas forcément à faire des économies, y compris dans le logement social. La quatrième de ces répercussions pose le sujet du devenir de l'habitat individuel suburbain des années 70-80 à étages, en même temps que celui des appartements anciens en étage sans ascenseur. Seul l'accompagnement d'une politique publique évitera un basculement de population qui privera ces quartiers de la mixité nécessaire pour aller vers une gentrification⁽²⁾ par exemple.

Autre question encore que suscite la progression de l'âge : la bonne santé et l'emploi des seniors.

Le régime des pensions de retraite par répartition sollicite la contribution des activités pour financer les retraites. Il est issu de la reconstruction industrielle d'après-guerre et adossé à la période de croissance qui était promise et qui s'est réalisée. Le système doit être sauvegardé mais le contexte a évolué, l'industrie de main d'oeuvre tend à disparaître et la croissance n'est plus au rendez-vous. Le débat sur l'âge de la retraite s'impose donc de nouveau.

Ce temps augmenté au travail se passera-t-il dans la même entreprise ou dans une activité salariée différente ? J'imagine des emplois cogénérationnels de jeunes seniors qui prennent soin des personnes plus âgées.

Urbanisme, gérontechnologies et personnes âgées, quelles solutions ?

Prenons enfin l'urbanisme : il demeure le monde de la règle édictée pour dix ans dans différents documents, fruits de nombreuses concertations (SCoT, PLU, PLH⁽³⁾). Le vieillissement lui n'est considéré qu'en ce qu'il concerne des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) alors que, dans certaines régions, le quart de la population est déjà concerné. Cela n'a pas de sens, pas plus que de faire des quartiers réservés qui ressembleraient à un habitat communautaire. Ces suggestions mettent en danger la cohérence de la ville. Je suggère un aménagement des espaces dans un souci de confort partagé entre les générations : trottoirs, bancs, accès aux transports... De la même manière, l'autonomie passe par la fluidité des trois espaces de l'habitat que sont le logement, les parties communes et l'espace public.

Comment ne pas évoquer rapidement le marché des gérontechnologies, promis à tous les développements mais qui ne rencontre pas ses consommateurs.

Nous allons d'expérimentation en expérimentation, sollicitant la contribution publique sans s'assurer de la pérennisation du système, de qui paie après, et surtout sans prendre la peine de faire évaluer l'efficacité des process pour la personne âgée ou les aidants. J'avais proposé un tiers indépendant, la HAS⁽⁴⁾ qui évaluerait l'efficacité, puis la validerait pour permettre la commande publique, notamment dans l'équipement et l'aide aux soins.

Pour le reste, les gérontechnologies sont considérées par les consommateurs comme chères, élitistes, faisant écho au raté de la domotique des années 70. Aussi solidement ancrée dans les mémoires que la carte Vermeil, la domotique décourage les possibles acheteurs.

Et... la ségrégation du grand âge : seuls 17% des plus de 60 ans utilisent Internet. Quid alors des guichets automatiques dans les lieux publics qui les désarçonnent et les privent de relation humaine ? L'exclusion se cache dans les meilleures intentions.

L'habitat, un défi du vieillissement

Et le logement dans tout cela ? Il est une résultante sociologique, émotionnelle et économique. Le domicile reste un point focus de la vie après l'activité et le départ des enfants. Le domicile est remarquablement défini par B. Ennuyer par cette expression : « là où on est maître chez soi ». Lumineuse définition qui explique le déni de vieillesse, le refus de l'adaptation, le confort de l'habitude.

Outre la présence d'un environnement connu et de souvenirs ancrés, l'impératif économique joue un rôle important : c'est trop grand parfois, inconfortable souvent, mais l'habitude aide à surmonter ces défauts, et l'adaptation coûte cher. C'est là tout l'enjeu, ce croisement entre revenus, habitudes et déni, qui fait de l'habitat un défi du vieillissement. Et pour les professionnels, l'enjeu demeure donc le stock. 31 millions de logements, dont presque 5 millions HLM, moins de 300 000 logements par an : un renouvellement en flux inférieur à 1% et pas tous adaptés, autant dire que le stock se révèle être une priorité.

Adapter c'est prévenir dans le meilleur des cas et éviter la maison de retraite en situation d'urgence. La cause la plus banale, la plus connue, la plus invalidante des situations d'urgence, c'est la chute : 134 000 incapacités, 50% des hospitalisations pour les plus de 60 ans.

L'adaptation coûte entre 4 000 € et 6 000 €, tandis que la maison de retraite revient à verser mensuellement 2 200 € pour des revenus moyens de 915 €. Même en comptant sur les aides, l'impasse financière moyenne est évaluée à 216 € par mois et reste à la charge des familles.

Pour avancer au-delà des intentions, je suggère que soient considérées quelques-unes des propositions formulées dans mes rapports de missions ministérielles :

- Ouvrir sans condition d'assurance ni de questionnaire de santé un micro-crédit aux plus de 70 ans dans la limite de 5 000 €.
- Unifier les aides, les rendre compatibles, en diminuer les délais (l'âge reste une contrainte non négociable).
- Soutenir le label artisan.
- Transférer le crédit d'impôt (ouvert aux non imposables) aux descendants qui financent les travaux sans aide publique : une réalité pour les classes moyennes.
- Mettre en œuvre une nouvelle forme de viager social ou HLM qui permette aux bailleurs sociaux de maintenir à domicile des personnes âgées en adaptant leur logement⁽⁵⁾.

Nous avons les outils nécessaires à portée de main sans qu'il soit besoin de solliciter une contribution publique supplémentaire. Cessons donc de redouter le vieillissement. Le culte du jeunisme sert une grâce éphémère, tandis que la vie, elle, s'inscrit dans la dynamique de l'âge où les plus de 60 ans gardent toute leur place.

(1) Muriel Boulmier est auteure de deux rapports au gouvernement sur la question de l'habitat et du vieillissement (2009 et 2012).

(2) Gentrification (mot anglais de gentry, « petite noblesse ») est un phénomène urbain d'embourgeoisement. C'est le processus par lequel le profil économique et social des habitants d'un quartier se transforme au profit exclusif d'une couche sociale supérieure. Le néologisme est inventé par la sociologue Ruth Glass qui étudie le phénomène à Londres dans les années 60.

(3) SCoT : schéma de cohérence territoriale, document d'urbanisme de référence qui a pour but d'harmoniser les différentes politiques publiques menées sur un territoire regroupant plusieurs intercommunalités ; PLU : plan local d'urbanisme, document d'urbanisme composé d'un document graphique précisant la destination des différentes zones (urbaines, agricoles, artisanales...) et d'un règlement propre à chaque zone ; PLH : plan local d'habitat, document d'urbanisme qui définit les zones à urbaniser dans le futur et flèche, par secteurs, les besoins en logements sociaux conformément à la LOI SRU de 2000.

(4) La HAS : Haute Autorité de Santé, autorité publique indépendante qui contribue à la régulation du système de santé par la qualité ; elle exerce ses missions dans les champs de l'évaluation des produits de santé, des pratiques professionnelles, de l'organisation des soins et de la santé publique.

(5) « Bien vieillir à domicile : enjeux d'habitats, enjeux de territoires », Muriel Boulmier - Documentation française, p. 85 et p. 122.